

École d'Architecture de La Réunion
Antenne de l'ENSAM

Colloque international organisé dans le cadre de la biennale 2022

« Accompagner la transition climatique dans les espaces tropicaux : pratiques architecturales, urbanistiques et paysagères innovantes »

les 10 et 11 novembre 2022, La Réunion

APPEL A COMMUNICATION

Toutes les données aujourd'hui disponibles montrent que les températures ont augmenté au cours des dernières décennies et les scientifiques s'accordent sur le fait que cette hausse est principalement causée par les émissions de gaz liées aux activités humaines.

Le réchauffement planétaire constitue un problème mondial majeur, qui appelle une mobilisation immédiate pour anticiper la transition climatique. La mise en œuvre d'actions ambitieuses s'impose de manière urgente et les pratiques du projet d'architecture, d'urbanisme et de paysage doivent être interrogées selon au moins deux axes, intimement liés :

- la réduction de la production des gaz à effet de serre, en limitant en particulier la consommation énergétique
- la transformation des territoires et des modes de vie pour parer les effets induits par le réchauffement.

Les milieux tropicaux sont concernés par l'état d'urgence climatique : on peut y redouter les effets dévastateurs liés à la hausse du niveau des mers, à l'intensification des événements climatiques extrêmes, à la hausse des températures, à la perte de la biodiversité et à la destruction des écosystèmes.

Face à ces dérèglements, les spécialistes suggèrent des réponses écosystémiques, multiscalaires et multidimensionnelles, visant la réduction d'émission des gaz à effets de serre et l'adaptation des sociétés au changement. Dans cette perspective, les producteurs du « paysage », au sens de « *totalité construite* »¹, vont jouer, à court et à moyen terme, un rôle crucial : les actions paysagères à mettre en œuvre devront être « *sobres et frugales, pour produire un équilibre viable, vivable et durable entre une économie plus efficace et plus juste, une équité sociale et la protection de l'environnement, en intégrant de façon transversale un principe de gouvernance et de démocratie* »².

¹ En suivant Rougerie N., Beroutchachvili N., 1991 : le paysage est « *à la fois construction de la nature, de l'homme et de l'esprit de l'homme* », cité par Evelyne Gauche, 2015, « Le paysage à l'épreuve de la complexité: les raisons de l'action paysagère », *Cybergeo:Revue européenne de géographie / European journal of geography*, UMR 8504 Géographie-cités.

² Gauche, E., 2015, op cité note 1
École d'architecture de La Réunion (antenne de l'ENSAM)
Angle des rues du 20 décembre 1848 et de Cherbourg
BP 306 - 97827 Le Port cedex
Tél. : 02 62 45 71 70
www.lareunion-archi.fr

Les architectes, les urbanistes et les paysagistes ont un rôle majeur à jouer pour accompagner la transition climatique. Dans ces champs disciplinaires clés, chercheurs et praticiens développent des recherches fondamentales et appliquées, inspirant des projets et des réalisations tant dans la lutte contre la production des gaz à effet de serre que dans l'adaptation de nos villes aux changements climatiques :

à l'échelle du bâtiment, on sait comment lutter contre les gaz à effets de serre en imaginant des projets décarbonés. On sait théoriquement maîtriser, sur l'ensemble de leurs cycles de vie, les impacts énergétiques et environnementaux des constructions, en les restaurant, en les transformant, en les adaptant à de nouveaux usages, plutôt qu'en les détruisant ;

on sait qu'un développement urbain maîtrisé peut entraîner une réduction des émissions de gaz produites par les transports et les constructions. On sait densifier raisonnablement les espaces urbains et y ajouter de nouvelles qualités, tout en évitant les effets d'îlots de chaleur entraînant une élévation des températures urbaines. On sait comment éviter l'usage de la climatisation au profit d'une ventilation naturelle, tout en garantissant le confort et le bien-être des occupants ;

on sait gérer des projets de paysage porteurs de dynamiques aptes à relever les défis climatiques, écologiques et sociologiques à venir, pour constituer, avec la protection de la biodiversité, qui subit une dégradation historique ³, une ressource pour la transition environnementale aujourd'hui engagée.

Il existe ainsi, dans les champs de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage, des réponses nouvelles, des démarches innovantes, des approches originales pour réduire les émissions de gaz et leurs effets. Mais la portée de ces dispositifs reste très limitée et leur mise en œuvre est loin d'être généralisée.

Il faut donc interroger les freins à leur diffusion large, détecter les verrous qui limitent la conception de ces dispositifs innovants, évaluer leur efficacité et les conditions de leur reproductibilité. Il faut tout autant examiner le contexte d'élaboration et l'opérationnalité des réponses présentées, considérer les difficultés et les obstacles éventuellement rencontrés, mettre à jour les stratégies mises en œuvre pour les contourner et aborder la question des modes de faire et des pratiques des différents acteurs (publics, privés, société civile, individus).

Les usagers des bâtiments, des villes et des paysages sont affectés par le dérèglement climatique. Les populations vont devoir adapter leurs modes d'habiter, leurs pratiques de la ville et leurs rapports au paysage. On attend des individus des modes de consommation et des comportements plus « sobres », plus « frugaux ». Mais exiger des personnes des pratiques vertueuses suppose qu'elles soient sensibilisées, voire formées aux problématiques posées et aux dispositifs proposés. Il s'agit alors, dans le respect des identités et des pratiques locales, de développer des mécanismes de gouvernance, qui, plaçant l'humain au cœur des projets, créent du vivre ensemble durable au sein d'une société inclusive plus attentive aux situations d'inégalités sociales qui vont se multiplier dans les années à venir.

Car le dérèglement climatique va inévitablement accroître les vulnérabilités : tous les individus ne sont pas égaux devant la transition climatique et la corrélation entre inégalités socio-économiques et inégalités environnementales est aujourd'hui démontrée ⁴. Les populations les plus démunies peuvent se trouver dans des situations environnementales difficiles et/ou résider dans des milieux géographiques à risques ; en particulier les populations des villes côtières et des plaines littorales, singulièrement vulnérables à l'érosion et la submersion en raison de l'augmentation attendue du niveau des océans et des événements paroxysmaux comme les cyclones.

³ Selon Barnosky et al., 2011, *Has the Earth's sixth mass extinction already arrived ?* Nature.

⁴ Deldrève V., 2015, *Pour une sociologie des inégalités environnementales*, Peter Lang

La transition climatique agit comme un révélateur de ces vulnérabilités qui peuvent, à l'occasion de la mise en œuvre d'initiatives et de réalisations innovantes, être résorbées sinon réduites.

Le colloque qui se tiendra au cours de la deuxième biennale internationale organisée par l'École d'Architecture de La Réunion (9, 10, 11 et 12 novembre 2022) dans la ville du Port (La Réunion) et intitulé « *Accompagner la transition climatique : pratiques architecturales, urbanistiques et paysagères innovantes* » vise à enrichir l'expertise des acteurs en matière d'aménagement paysager, de conception architecturale et urbanistique dans les zones tropicales face aux dérèglements climatiques. La montée du niveau des mers, la déforestation, la pollution, la perte de la biodiversité, l'épuisement des ressources, la pénurie d'eau potable ... vont fortement impacter les écosystèmes et les systèmes économiques comme ils affecteront les rapports des individus et des groupes sociaux à leurs lieux et milieux de vie (modes d'habiter, usages de la ville, rapports au paysage). Il s'agit d'apporter des réponses de façon pressante.

A ce jour, les réponses architecturales, urbaines et paysagères innovantes, les conditions de leurs mises en œuvre, les transformations des modes d'habiter, des usages de la ville, des rapports au paysage venant accompagner la transition climatique sont majoritairement conçues, développées et appliquées dans les milieux tempérés, situés plutôt dans l'hémisphère nord. Il est urgent de développer des réponses originales propres aux zones tropicales et/ou d'envisager de les adapter aux milieux tropicaux.

L'objectif du colloque est précisément d'examiner, de capitaliser et de transmettre les stratégies, les pratiques, les projets et les réalisations architecturales, urbanistiques et paysagères pour accompagner le changement climatique dans les espaces tropicaux. Les principales questions posées à l'occasion de ce colloque sont les suivantes :

- Quelles sont les approches originales, les initiatives, les réalisations innovantes actuelles, éprouvées, savantes ou vernaculaires, spécifiquement conçues et directement adaptées aux environnements tropicaux en vue d'anticiper la transition climatique ? Ces réalisations sont-elles transférables vers les zones tempérées qui seront confrontées à des phénomènes météorologiques de plus en plus intenses ?
- Inversement, des dispositifs conçus pour les zones tempérées peuvent-ils, et sous quelles conditions, être adaptés aux conditions environnementales et sociologiques des zones des tropicales ?
- S'agissant d'évaluer l'efficacité de ces dispositifs et le potentiel de reproductivité et/ou de transférabilité, quels sont les principaux verrous qui limitent la conception et la mise en œuvre de réponses architecturales, urbaines et paysagères innovantes ? Quelles sont les possibilités de généralisation de ces réponses ?
- Comment est pris en compte l'environnement socio-culturel (modes d'habiter, usages, diversité culturelle...) des populations concernées par les dispositifs architecturaux, urbanistiques et paysagers ? Comment les populations sont-elles associées aux processus de conception et de réalisation ?
- Comme réduire, à l'occasion de la mise en œuvre de réponses innovantes, la vulnérabilité des populations en situation de précarité environnementale, sociale et économique ?

Architectes, urbanistes, paysagistes, ingénieurs et physiciens du bâtiment, géographes, historiens, sociologues, anthropologues, écologues ... sont invités, autour de ces questionnements, à partager et à confronter leurs connaissances, leurs expériences et leurs pratiques.

Les contributions attendues, en français ou en anglais, s'attacheront à présenter des réponses architecturales, urbaines et paysagères innovantes, aptes à accompagner la transition climatique en milieu tropical, sans toutefois focaliser le propos sous le seul angle du résultat final. Il importe également d'exposer le contexte d'élaboration et de mise en œuvre des dispositifs présentés, les difficultés et les obstacles rencontrés, les stratégies mises en œuvre pour les contourner. Il s'agit enfin d'examiner les conditions d'association des populations aux projets et d'aborder la question de la réduction des vulnérabilités environnementales et socio-économiques.

MODALITES DE SOUMISSION

Les propositions de contribution, **en français ou en anglais**, devront être adressées **au plus tard le 6 mai 2022** par courriel à :

Mme Fatiha NAILI

Email : colloque22@lareunion-archi.fr

Tél : [+262 262 45 71 73](tel:+262262457173)

Présentations

L'organisation propose deux formes de présentations :

- Des communications orales individuelles
- Des affiches ou posters

Les auteurs intéressés soumettront un résumé ne dépassant pas une page A4 (soit environ 500 mots ou 3500 signes, espaces compris) au format Word, police Times New Roman, caractère 12, ainsi que 5 mots clé.

-S'il s'agit d'une communication, le résumé précisera le titre prévu pour l'intervention, mettra en évidence le contenu à communiquer et les points importants de la présentation au regard des thèmes déclinés dans l'appel à communication. La communication durera au maximum 30 minutes (présentation de 20 minutes et discussion de 10 minutes)

-S'il s'agit d'une affiche (poster), le résumé présentera, dans les grandes lignes, le contenu de l'affiche et mettra en évidence le lien avec les thèmes déclinés dans l'appel à communication. La présentation intégrera, sur trois planches A0 maximum, des documents graphiques, des photographies et du texte. Des informations spécifiques concernant la taille et les exigences de montage seront fournies avec l'avis d'acceptation. L'organisation du colloque prend en charge le montage final. Les affiches seront présentées dans la zone d'exposition pendant toute la durée de la manifestation et des temps d'échanges seront ménagés pendant le colloque pour permettre aux auteurs présents d'échanger avec les participants.

Toutes les propositions seront examinées « en double aveugle » par le comité scientifique du colloque. Le nombre de communications au colloque étant limité, le comité scientifique pourra demander à un auteur ayant postulé pour une communication orale, d'envisager, si la place venait à manquer, une présentation sous forme de poster.

Calendrier :

- Date limite de soumission au colloque : **6 mai 2022**
- Sélection des résumés/propositions de poster par le comité scientifique : **24 juin 2022**
- Annonce du résultat de la sélection aux auteurs : **à partir du 27 juin 2022.**
- Comme pour le premier colloque, L'École d'Architecture de La Réunion souhaite publier les actes et les affiches, le plus rapidement possible après la manifestation de 2022. L'organisation demandera aux auteurs retenus une version complète des articles et les documents pour les posters pour le **02 septembre 2022.**

- Le comité scientifique fera un retour sur les contributions pour le **16 septembre 2022**.

Modalités de participation

La biennale organisée par l'École d'Architecture de La Réunion est soutenue financièrement par des contributeurs. Le budget étant essentiellement consacré à l'organisation de cet événement, le comité de pilotage a dû procéder à des arbitrages concernant les conditions d'accès et de prise en charge des communicants retenus.

- Une contribution à la biennale sera demandée à tous les participants, communicants et porteurs d'affiches compris. Cette participation donne accès aux conférences et aux communications ainsi qu'aux repas et collations servis pendant la manifestation. Le montant de cette participation est fixé à 200 Euros. L'inscription est gratuite pour les étudiants communicants ou porteurs d'affiches retenus.
- Les communicants résidant hors Réunion assument les frais de leur voyage.
De même, les porteurs d'affiches qui souhaitent être présents, résidant hors Réunion assument les frais de leur voyage.
- Pour les communicants et les porteurs d'affiches résidant hors Réunion, l'organisation prend en charge l'hébergement (soit 5 nuitées, les repas (midi et soir) ainsi que les déplacements entre l'hôtel et le lieu du colloque.

L'inscription définitive à la biennale est fixée au plus tard le **25 septembre 2022**.

COMPOSITION DU COMITE SCIENTIFIQUE DU COLLOQUE

NOM :	Prénom :	Institution :
BERGDOLT	Etienne	ABF La Réunion / Mayotte
BRIFFAUD	Serge	Laboratoire PASSAGES / Bordeaux
CHOUILLOU	Delphine	ENSAM Réunion
CLEMENT	Sébastien	ENSAM Réunion
DUPRE	Karine	Laboratoire Griffith / Australie
ENON	David	École Supérieure d'Art et de Design / TALM - Angers
GARDE	Francois	ESIROI / UR
GAZAN	Jean Chrislin	ABF La Réunion
MATHIEU	David	Laboratoire PIMENT /UR
PAQUERETTE	Catherine	IRD
PAVIOL	Sophie	ENSA Grenoble
PENNOBER	Gwenaelle	Laboratoire Espace Dev / UR
PERRAU	Antoine	ENSAM Réunion
VERDIER	Thierry	ENSA Montpellier
YOUNES	Chris	École Spéciale d'Architecture / Paris
